

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE - ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

IEN-ET/08-431-1 du 1/09/08

PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE A L'ETRANGER

Destinataires : Chefs d'établissements de l'enseignement professionnel

Affaire suivie par : Mme REYNAUD - M. CHILLIO

Depuis plus de cinq ans, l'Académie d'Aix Marseille et la Région PACA coopèrent pour favoriser la mobilité européenne dans la formation de lycéens de classes de Baccalauréat Professionnel. En cette année de Présidence française de l'Union Européenne, particulièrement, « *il ne s'agit pas seulement de transmettre des connaissances, mais bien de former des attitudes citoyennes pour l'Europe de demain.* »

Cofinancé par le Rectorat et la Région, le dispositif « Mobilité Bac Pro » permet chaque année à plus de cent cinquante d'entre eux d'effectuer une de leurs PPE obligatoires dans un des pays de l'Union Européenne.

Le présent appel à projet couvre l'année scolaire 2008 2009.

Pour les années scolaires suivantes, le projet devra être porté au PAP établissement.

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités



Marseille, le 23 JUIN 2009

Objet : Appel à projets 2009 « Mobilité Bac Pro » - Dispositif académique et régional d'accompagnement à la mobilité en baccalauréat professionnel

Madame, Monsieur le chef d'Etablissement,

Dans le contexte économique actuel, il est indispensable d'élargir l'horizon professionnel et culturel des jeunes vers les pays de l'Union Européenne, en leur donnant des atouts supplémentaires pour leur insertion sociale et professionnelle.

C'est la raison pour laquelle la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Académie d'Aix-Marseille ont souhaité conjuguer leurs efforts et leurs moyens afin d'accompagner les établissements qui souhaitent organiser des Périodes de Formation en Entreprise en Europe. Mis en œuvre depuis cinq ans, le dispositif « Mobilité Bac Pro » permet aux élèves des baccalauréats des lycées professionnels d'effectuer cette P.F.E. au sein d'une entreprise d'un pays de l'Union Européenne.

Les objectifs de ce dispositif visent non seulement à consolider la formation professionnelle, mais également à améliorer les compétences linguistiques des élèves, à les sensibiliser aux spécificités de cultures différentes et à développer des démarches citoyennes.

Un accompagnement technique, assuré par des agents de la Région et de l'Académie sera proposé aux établissements pour la rédaction et la conduite de leurs projets.

Un groupe de pilotage, qui associe la Région et l'Académie d'Aix-Marseille étudie les projets des établissements, procède à la sélection des dossiers, valide la durée des stages et le nombre d'élèves, propose un montant de subvention affecté à chaque établissement.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'appel à projets 2009, disponibles sur les sites de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Académie d'Aix-Marseille ⁽¹⁾, et à vous assurer de la plus grande cohésion des équipes éducatives dans l'élaboration de ce projet qui requiert la contribution de chaque acteur de l'établissement engagé pour sa mise en œuvre.

Nous attirons votre attention sur l'importance de ces périodes de formation en entreprise en Europe qui ne peuvent que faciliter l'insertion des jeunes dans un monde économique et un marché du travail en profonde mutation.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Chef d'établissement, l'expression de nos sentiments les meilleurs *et cordiaux*



Jean-Paul de GAUDEMAR
Recteur de l'Académie
d'Aix-Marseille
Chancelier des Universités



Michel VAUZELLE
Député Président du
Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

(1) : <http://www.regionpaca.fr/>
Rubrique « Vie lycéenne et apprentie »
<http://www.ac-aix-marseille.fr>
Rubrique « L'Europe et l'international » ; onglet « Mobilité Bac Pro »